RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

LADOM
L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité

CHIFFRES CLÉS

2024



LADOM,
PARTENAIRE
#MOBILITÉ
DES MOMENTS
CLÉS DE LA VIE

ladom.fr



À la tête de LADOM depuis plus deux ans, je ne peux que me réjouir de constater l'évolution incroyable de cet auguste établissement qui, a rarement connu une telle évolution de son activité et de son périmètre.

De 35 000 bénéficiaires à la plus forte période en 2019 juste avant le COVID, nous sommes passés en 2024 à près de 85 000 bénéficiaires. Soit une augmentation d'environ 140%. C'est tout simplement du jamais vu dans l'histoire de LADOM. Cette évolution à la fois tendancielle, substantielle et continue s'explique par plusieurs facteurs.

Tout d'abord, politique et réglementaire. Le *CIOM en juillet 2023 a permis plusieurs avancées et notamment :

- D'étoffer les missions de LADOM en ouvrant l'accompagnement de publics avec des besoins en mobilité différents.
- D'améliorer les critères d'accessibilité pour permettre d'accompagner un plus grand nombre d'Ultramarins.
- De renforcer les moyens financiers dédiés à l'Agence.

Dans le même temps, sur le plan structurel et organisationnel, j'ai engagé une transformation devenue nécessaire. Ceci notamment pour répondre aux exigences fixées par le CIOM, renforcer l'efficacité et l'agilité de LADOM au service des Ultramarins et, relever les nouveaux défis qui s'imposent à l'Agence.

C'est notamment l'ensemble de la chaîne de la relation bénéficiaire qui a été repensée et considérablement améliorée. De l'accueil sur les réseaux sociaux, sur le web ou téléphonique à l'accueil physique dans les agences de LADOM, rien n'a été négligé. La digitalisation de nos process et outils a notamment été un puissant levier.

Ensuite, en matière de communication de nombreux efforts ont été engagés. Nous avons occupé le terrain (TV, radio, réseaux sociaux, évènements, etc.) pour que les dispositifs de LADOM soient le plus visibles possible. J'ai fait du non-recours mon cheval de bataille. Chaque Ultramarin éligible et ayant un projet de mobilité doit être informé de l'existence de LADOM et de la possibilité de recourir à un ou plusieurs de ses dispositifs. A tout cela s'ajoutent, les partenariats nombreux que nous avons établis avec les élus, les acteurs institutionnels, du monde économique et associatif, qui ont également grandement participé à faire davantage connaître LADOM.

Aujourd'hui, LADOM joue donc un rôle central et unique dans la mise en œuvre des politiques publiques de continuité territoriale des Ultramarins en opérant 11 dispositifs et 15 à terme lorsque les derniers textes d'application auront été publiés. Près de 15 ans après sa création, grâce à son expertise fine des territoires ultramarins, LADOM a confirmé son rôle de facilitateur et de trait d'union entre les outre-mer et la France hexagonale.

L'implication, l'engagement indéfectible, la capacité d'adaptation, l'expertise grandissante de mes équipes y sont évidemment pour beaucoup. Sans cela, cette évolution aurait été impossible. Je tiens donc à leur rendre hommage et également à remercier toutes les parties prenantes, toutes celles et ceux qui œuvrent à nos côtés : nos tutelles que sont le ministères des outre-mer et le ministère du Budget, les membres du Conseil d'administration, nos partenaires qui se reconnaitront.

Saïd AHAMADA

Directeur général de LADOM

*CIOM : Comité interministériel des Outre-mer



SOMMAIRE

Édito

p 2 - p 3
Saïd AHAMADA
Directeur général de LADOM

p 4
Sommaire

p 5
Présentation LADOM
Chiffres clés globaux

p 6 - p 7
Concentré
des temps forts

VIE ÉTUDIANTE
p 8
Données
chiffrées

VIE ACTIVE
p 9
Données
chiffrées

VIE QUOTIDIENNE
p 10
Données
chiffrées

URGENCES DE LA VIE
p 11
Données
chiffrées

LADOM, PARTENAIRE **#MOBILITÉ** DES MOMENTS CLÉS DE LA VIE

LADOM (L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité) est l'acteur majeur de la mobilité des résidents des outre-mer au service du développement économique, social et culturel de leur territoire. Son action repose sur les principes d'égalité des droits, de solidarité nationale et d'unité de la République. Opérateur de l'Etat, l'Agence met en œuvre la politique de continuité territoriale au travers d'une dizaine de dispositifs de mobilité utiles à plusieurs moments clés de la vie des Ultramarins.

2024 DONNÉES CLÉS RÉSULTATS

83 323 Ultramarins accompagnés dans leur projet de mobilité

+14%

+ 10 030 bénéficiaires vs 2023

67 986	12 034	2 847	456
VIE QUOTIDIENNE	VIE ÉTUDIANTE	VIE ACTIVE	URGENCES DE LA VIE
+14%	+14%	+02%	+22%
vs 59 555 en 2023	vs 10 575 en 2023	vs 2 788 en 2023	vs 375 en 2023

RESSOURCES

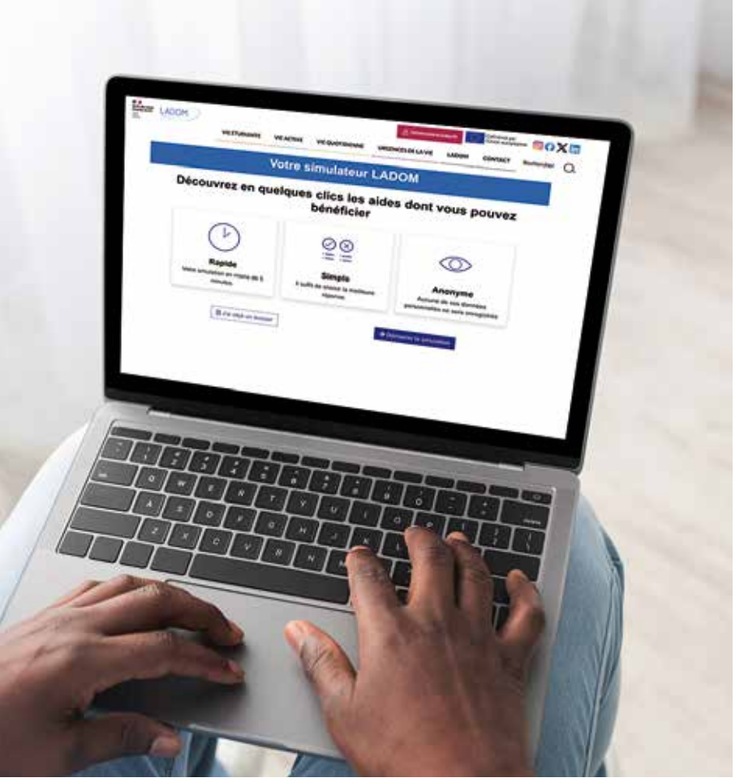


11
DISPOSITIFS DE MOBILITÉ

≈ 140
COLLABORATEURS

19
SITES
9 en OUTRE-MER
et 10 dans l'HEXAGONE

78.5 M€
BUDGET GLOBAL



CONCENTRÉ 2024 DES TEMPS FORTS

DES DISPOSITIFS PLUS AVANTAGEUX

Janvier

Elargissement des conditions de ressources

Mesure phare du Comité Interministériel des outre-mer, le seuil d'éligibilité, calculé par le quotient familial, a été réévalué de 11 991 € à 18 000 €.

Cette réévaluation concerne : l'aide au voyage grand public, l'aide au voyage talents et le dispositif obsèques. La mesure, appliquée en janvier, a permis, selon les territoires ultramarins, de rendre éligible 75 % à 91 % des foyers fiscaux.

Janvier

Déploiement de l'aide Accompagnants évacués sanitaires

Afin de soutenir financièrement les personnes accompagnants un enfant évacué en France hexagonale, une prise en charge par LADOM (à hauteur de 100 % du titre de transport aérien) pour le second accompagnant familial a été mise en place.

Mars

Passage à une aide à 100 % pour tous les étudiants

Alors qu'il existait 2 paliers d'aide pour les étudiants du dispositif Passeport pour la mobilité des études : 50 % (étudiants non boursiers) et 100 % (étudiants boursiers) le critère de la bourse a disparu. Depuis, tous les étudiants éligibles au dispositif bénéficient d'une prise en charge intégrale.

Avril

Elargissement du dispositif Cadres d'avenir

Après Mayotte en 2018, Guadeloupe et Saint-Martin en 2023, est venu le tour en 2024 de la Guyane et de la Martinique. Les étudiants de ces territoires peuvent depuis bénéficier du dispositif. Pour rappel, Cadres d'avenir est un dispositif pluriel et personnalisé répondant à un enjeu crucial des outre-mer : la formation des futurs cadres et le retour en outre-mer de leurs compétences.

DES PARTENARIATS DIVERSIFIÉS

Comme chaque année LADOM développe et renforce son réseau partenarial.

Plusieurs partenariats ont vu le jour mais pour n'en citer que quelques-uns sur le plan national.

Mai

France Travail et LADOM ont réaffirmé leur complémentarité au service de l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi d'outre-mer un accord cadre national. Ce même accord a ensuite fait l'objet de déclinaisons locales dans chaque DROM.

Juin

L'UMPF (Union Maritime et Portuaire de France) et LADOM, ont signé une convention pour répondre à un besoin stratégique d'emploi dans le secteur de l'économie maritime des territoires d'outre-mer.

Novembre

Le Collectif Mentorat et LADOM ont signé un partenariat destiné à favoriser le mentorat des jeunes ultramarins accompagnés par LADOM, pour leur permettre d'améliorer leurs chances de réussite dans le cadre de leurs études supérieures en mobilité.

UNE QUALITÉ DE SERVICE ET UNE RELATION AVEC LES BÉNEFICIAIRES OPTIMISÉES

Au cœur de nos enjeux, la qualité de service était un objectif constant qui a fait l'objet d'une attention particulière des équipes de LADOM.

Afin d'améliorer l'expérience globale et la satisfaction des bénéficiaires, c'est l'ensemble de la chaîne relationnelle qui a été optimisée.

La plateforme en ligne de dépôt et de gestion des demandes a été entièrement modernisée.

L'accueil téléphonique a fait l'objet de changements majeurs permettant notamment de diminuer le temps d'attente et mieux qualifier les demandes entrantes pour faciliter et mieux suivre leur traitement.

Un formulaire de contact sur ladom.fr a été déployé pour proposer aux internautes un moyen complémentaire de poser une question et de joindre LADOM.

Le simulateur d'éligibilité lancé en 2023 a été amélioré permettant à 75 K personnes de vérifier leur éligibilité avant de déposer une demande.

UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION RENFORCÉE

Afin de mieux faire connaître les dispositifs de LADOM et limiter le nombre de non-recours liés à une désinformation du public, LADOM a multiplié et diversifié ses moyens de communication.

En renforçant sa présence digitale sur les réseaux sociaux (2.2 M vues en 2024).

En améliorant le site ladom.fr pour faciliter la navigation (près de 600 K connexions en 2024).

En diffusant périodiquement des spots à TV et à la radio.

En multipliant les événements de proximité où les équipes de LADOM, tout au long de l'année, se sont rendues au contact du public lors de salons, tournées des lycées, permanences dans des lieux stratégiques etc.

vie étudiante



BÉNÉFICIAIRES

12 034 **+14%**

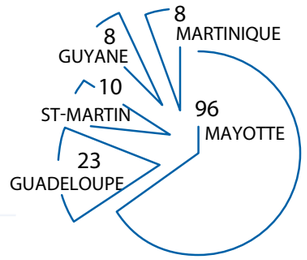
2023 → 10 575

Sur l'ensemble des dispositifs dédiés aux étudiants, un plus grand nombre d'étudiants a pu obtenir un coup de pouce de LADOM. Par ailleurs, la mise en place du PME+ fin 2023, a permis en 2024, à 1 389 jeunes, de bénéficier de la prise en charge d'un 2ème billet A/R pour rentrer dans leur collectivité d'origine.

145

CADRES D'AVENIR

vs 112 en 2023

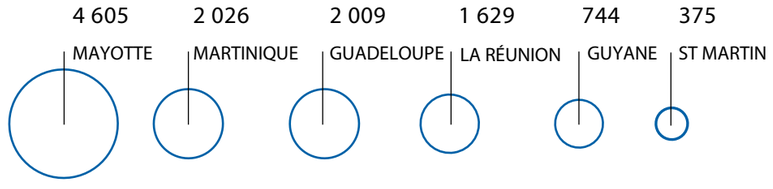


11 388

PASSEPORT MOBILITÉ **ÉTUDES**

vs 10 018 en 2023

→ **PME+ :** Sur les 11 388 étudiants, 1 389 ont pu bénéficier d'un 2ème billet d'avion A/R pour effectuer un stage ou se ressourcer pendant les vacances scolaires.



Sur les 11 388 allers

→ 59 % concernaient des primo-accédants dans le dispositif.

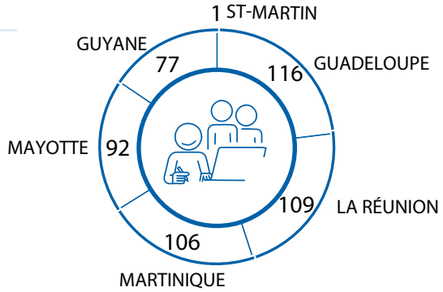
→ 11 % concernaient un déplacement dans un autre DROM.

501

PASSEPORT MOBILITÉ

STAGE PROFESSIONNEL

vs 445 en 2023



Budget exécuté

20.1 M€

vie active



BÉNÉFICIAIRES

2 847 **+02%**

2023 → 2 788

A l'exception du dispositif *prise de poste qui a été moins utilisé en 2024 qu'en 2023, tous les autres dispositifs liés à la carrière ont progressé. Plus singulièrement le Passeport mobilité formation professionnelle, dispositif historique de LADOM, enregistre des résultats supérieurs en termes de nombre de bénéficiaires accompagnés.

*Prise de poste : financement par LADOM du billet dans le cadre d'une prise de poste (CDI ou CDD de + de 6 mois) en France hexagonale.

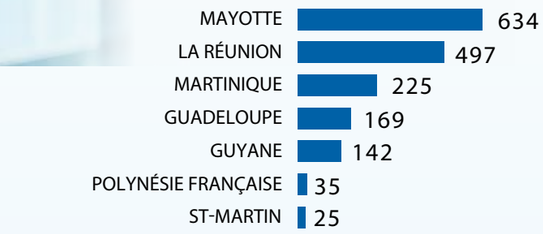
1 768

PASSEPORT MOBILITÉ

FORMATION PROFESSIONNELLE

vs 1 726 en 2023

Sur les 1 768 demandeurs d'emploi accompagnés, 87 % ont obtenu leur diplôme et 66 % étaient insérés 6 mois après leur formation en mobilité.



370

PRISE DE POSTE

vs 401 en 2023

704

ORAUX DE CONCOURS

vs 657 en 2023

LA RÉUNION	143	339
GUADELOUPE	78	204
MARTINIQUE	54	102
MAYOTTE	51	38
GUYANE	18	15
ST-MARTIN	26	5
ST-BARTHELEMY		1

CERTIFICATIONS VAE

5 MARTINIQUE

Budget exécuté

12.2 M€

vie quotidienne



BÉNÉFICIAIRES

67 986 **+14%**

2023 → 59 555

Un plus grand nombre d'Ultramarins a pu se rendre en France hexagonale dans le cadre d'un déplacement sportif, culturel, académique ou pour des raisons personnelles. Ceci notamment grâce à l'augmentation du plafond de ressources passé de 12 k€ à 18 k€.

16 580 personnes supplémentaires situées dans ce plafond rehaussé ont pu ainsi en bénéficier.

67 841

AIDE AU VOYAGE « GRAND PUBLIC »

vs 59 421 en 2023

35 811	LA RÉUNION
12 166	GUADELOUPE
11 554	MARTINIQUE
4 752	MAYOTTE
3 258	GUYANE
297	ST-MARTIN
03	SAINT-BARTHÉLEMY

145

AIDE AU VOYAGE « TALENTS »

vs 150 en 2023

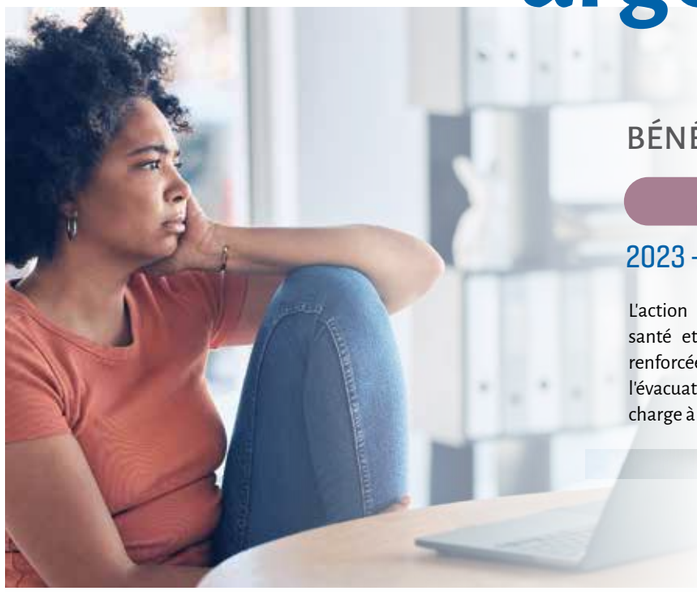
Doctorants et post-doctorants — Artistes et acteurs culturels — Jeunes espoirs sportifs

	LA RÉUNION	MAYOTTE	GUADELOUPE	MARTINIQUE	GUYANE	ST-MARTIN	ST-BARTH.	TOTAL
NB DE BÉNÉFICIAIRES	136	4	3	2	0	0	0	**145**
	1	0	0	1	0	0	0	2
	24	0	1	0	0	0	0	25
	136	4	2	2	0	0	0	144
NB D'AIDES	161	4	3	3	0	0	0	**171**

Budget exécuté

28.8 M€

urgences de la vie



BÉNÉFICIAIRES

456 **+22%**

2023 → 375

L'action de LADOM en matière d'urgences liées à la santé et plus particulièrement celles des enfants, s'est renforcée. Depuis le début de l'année 2024, dans le cadre de l'évacuation sanitaire d'un enfant malade, LADOM prend en charge à 100% le billet d'avion A/R du 2ème accompagnant.

3

TRANSPORT DE CORPS

vs 6 en 2023

2 GUADELOUPE

1 LA RÉUNION

430

AIDE AUX OBSÈQUES

vs 369 en 2023

LA RÉUNION	189
GUADELOUPE	125
MARTINIQUE	69
GUYANE	34
MAYOTTE	8
ST-MARTIN	5

23

ACCOMPAGNANT ENFANT ÉVACUÉ SANITAIRE

MARTINIQUE	14
GUADELOUPE	5
GUYANE	3
LA RÉUNION	1

Budget exécuté

203 K€

LADOM,
PARTENAIRE
#MOBILITÉ
DES MOMENTS
CLÉS DE LA VIE

Responsable de la publication :

Saïd Ahamada,
Directeur général de LADOM

Responsable de l'éditorial :

Laura Bourgninaud,
Directrice de la communication
de LADOM

Création : gris-souris.fr - © Adobestock

MINISTÈRE
DES OUTRE-MER
Liberté
Égalité
Fraternité

Cofinancé par
l'Union européenne